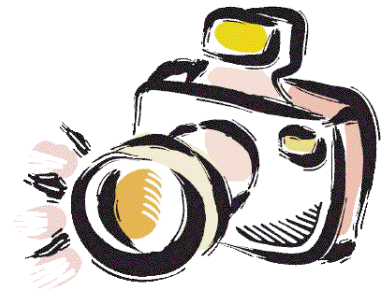


CONCOURS PHOTOS LIONS SUR L'ENVIRONNEMENT 2018-2019



Les Lions membres de clubs en règle du district U-3 ainsi que leur conjoint-e peuvent participer au Concours Lions de Photos sur l'Environnement de 2018-2019 en soumettant une photo originale (pour chaque catégorie) qui n'a pas été modifiée, en noir et blanc ou en couleurs, **illustrant l'environnement de la communauté où se trouve leur club Lions.**

Aucune personne ne peut apparaître sur les photos sauf dans la dernière catégorie «Les Lions travaillent pour leur environnement».

Les catégories du concours Lions de photos de l'environnement 2018-2019 sont les suivantes :

- La vie des animaux
- Le paysage (urbain ou naturel)
- La vie des plantes
- Le climat
- Les Lions travaillent pour leur environnement

Un Lion ou conjoint-e peut présenter une photographie dans chaque catégorie, ce qui représente un maximum de cinq photographies par Lion ou conjoint-e.

De plus tous les membres d'un club ou conjoint-es peuvent participer.

Les photos seront jugées de façon impartiale en fonction de leur originalité, du mérite artistique et de la qualité technique.

Échéancier

- Les Lions du district U-3 envoient leurs photos au responsable du district du concours **avant le 31 mars 2019.**
- Une remise officielle des prix se fera lors du congrès du district.

Pour toute question et l'envoi des photos par courriel ou par la poste

**Lion Michel Dumais, responsable du concours de photos pour l'environnement
627, rue du Verger app. 434, La Pocatière G0R 1Z0
micheldumaislions@gmail.com 418 856-4937**